



LETTRE OUVERTE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'INRA

Bagnolet, jeudi 6 mars 2003

Monsieur le Président de l'INRA,

Nous avons décidé de vous adresser ce courrier sans détour, car nous avons été énormément choqués, en tant que responsables de la Confédération paysanne, par quatre initiatives récentes de votre part.

- D'abord, le courrier que vous nous avez destiné expliquant qu'il n'est plus possible que la Confédération paysanne siège au Conseil d'administration de l'INRA. Il nous paraît tout à fait inacceptable d'en rester là, sauf à mépriser totalement les quasi 30% de paysans français qui ont accordé leur suffrage à la Confédération paysanne aux dernières élections professionnelles, ou à vouloir faire de l'Institut national de recherche agronomique un des derniers bastions de résistance à la mise en œuvre du pluralisme syndical en agriculture.
- Ensuite, une offensive de propagande dans les médias, de votre part et de celle de Mme Guillou, directrice générale, plaidant pour la poursuite des expérimentations en plein champ de plantes génétiquement modifiées et clamant que les pratiques de modifications génétiques doivent être partie intégrante d'une agriculture durable. Si ces regrettables déclarations n'engagent que vous et votre direction, elles témoignent néanmoins du peu de cas que vous faites des multiples interrogations et protestations issues de milieux divers, et toutes suffisamment motivées et légitimes pour qu'elles soient dignes d'attention et contredites autrement que par des arguments d'autorité.
- Une deuxième offensive visant directement la Confédération paysanne et plusieurs de ses responsables traduits en justice pour avoir participé à des actions de résistance aux OGM. C'est dans ce cadre que vinrent témoigner contre nous deux personnalités de l'INRA : d'abord M. Riba au procès du 17 septembre 2002 à Foix, qui faisait suite à une plainte du Cétiom ; puis M. Houdebine au procès en appel de Grenoble, le 31 janvier 2003, procès qui ne concernait en rien l'INRA et dans lequel vous auriez dû vous abstenir de venir charger nos militants, cités à comparaître par la société Biogemma, filiale de Limagrain, dont les liens avec la Fnsea sont bien connus, mais qui n'ont, ni l'une ni l'autre, de lien organique avec l'INRA. La Confédération paysanne ne peut pas considérer l'acte d'accusation porté par votre institution à l'encontre des syndicalistes jugés, comme un simple accident de parcours. Vous avez pris vos responsabilités en décidant de vous allier avec ceux qui veulent voir non seulement emprisonner José Bové, mais aussi confirmer les peines d'emprisonnement ferme à l'encontre de Bernard Moser, secrétaire général de la Confédération paysanne, Christian Brousse, porte-parole de la Confédération paysanne de l'Ardèche, et les autres militants condamnés.

- Enfin, l'annonce publique, le 20 janvier 2003, de la reprise pour votre propre compte des essais d'OGM vigne, de manière tout à fait provocante et à l'issue d'un simulacre de concertation. La démarche ayant précédé cette prise de décision se veut en effet innovante, issue d'une méthode de dialogue manœuvrée par quelques experts en sociologie et sciences mentales, et généralisable à d'autres sujets sensibles. Elle repose sur une conception manipulatrice de la prise de décision qui doit amener en douceur et en peu de temps un groupe à se prononcer sur un choix aux conséquences bien souvent irréversibles. La décision à prendre est bien sûr déterminée par les « chefs opérateurs » auréolés de l'idée que peut se faire un profane de ceux qui « savent » et les questions préalables, leur gradation, savamment dosées afin d'arriver au résultat programmé. Rien n'est laissé au hasard dans cette construction, qui veut désormais s'ériger en modèle de méthode scientifique de prise de décision. Il n'est pas innocent non plus que cette méthode soit utilisée pour imposer la modification génétique de la vigne ; Jusqu'à présent, toutes les familles vigneronnes refusent ces combinaisons chimériques et avaient obtenu le retrait de tout programme de modification génétique de Vitis. Que l'INRA reprenne à son compte des recherches et des expérimentations en plein champ, abandonnées par un groupe privé élaborateur de vins de Champagne, est significatif de l'allégeance de l'institut aux lobbies pépiniéristes et autres manitous de l'industrialisation du monde. Ce faisant, vous avez pris la lourde responsabilité de discréditer la recherche agronomique et d'instrumentaliser à la fois l'échantillon de personnes que vous aviez choisi – censé représenter la société – et nombre de chercheurs membres de l'INRA.

Vous agissez beaucoup pour le développement des OGM, dont ne veulent ni les paysans, ni les consommateurs. Cela vous pousse à tenter de passer en force, et à engager l'Institut sur des terrains qui ne sont pas les siens (propagande, répression judiciaire, exclusion). A l'inverse, la direction dans laquelle la Confédération paysanne souhaite orienter l'agriculture, c'est-à-dire vers la désintensification, répond beaucoup plus aux aspirations des paysans et de l'ensemble de la population. Nous avons pu constater, à l'occasion du récent séminaire que nous avons organisé ensemble sur ce thème, qu'elle intéressait aussi un nombre important de chercheurs de l'INRA. Il nous semble totalement injuste que vous minimisiez et cherchiez à marginaliser ainsi un projet d'agriculture plébiscité par la population, en lui imposant des pratiques technologiques réprouvées par plus de 70% d'européens et qui n'intéressent (au sens financier du terme) qu'une poignée de firmes spéculatrices de l'agro-alimentaire.

A la Confédération paysanne, nous aimons jouer franc jeu et nous espérons, Monsieur le Président, que vous en ferez de même avec nous. Cette lettre ouverte a pour but de maintenir au dialogue entre nous toute la sincérité qu'il nécessite.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétariat national
et
Le comité de liaison avec l'INRA de la Confédération Paysanne